



CANADIAN COUNSELLING AND  
PSYCHOTHERAPY ASSOCIATION  
L'ASSOCIATION CANADIENNE DE  
COUNSELING ET DE PSYCHOTHÉRAPIE

## **Les conseillers et psychothérapeutes du Canada soulignent la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes**

OTTAWA (le 6 décembre 2013) Aujourd'hui, l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) souligne et reconnaît la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes au Canada.

Cette journée spéciale fut instaurée par le Parlement canadien en 1991, commémorant ainsi le meurtre en 1989 de 14 jeunes femmes à l'École polytechnique de Montréal.

« En tant que conseillers et psychothérapeutes, nous voyons cette journée comme une occasion de rendre hommage à ces 14 jeunes femmes qui ont péri tragiquement par suite d'une violence fondée sur le sexe, explique la présidente de l'ACCP, Blythe Shepard. Cette journée nous fournit aussi l'occasion de collaborer et d'explorer des façons de travailler tous ensemble à l'élimination de toutes les formes de violence à l'endroit des femmes et des filles. »

Selon Statistique Canada, la moitié des femmes canadiennes ont subi de la violence physique ou sexuelle, et 66 % de celles qui ont affronté la violence sexuelle étaient âgées de moins de vingt-quatre ans (11 % avaient moins de onze ans). Le taux de crimes violents à l'endroit des femmes âgées de 15 à 24 ans est 42 % plus élevé que celui à l'endroit des femmes âgées de 25 à 34 ans, et il est presque le double de celui à l'endroit des femmes de 35 à 44 ans. Le taux d'homicides chez les femmes âgées de 15 à 24 ans est trois fois plus élevé que pour l'ensemble des femmes victimes d'homicides au sein de la famille. Parmi les statistiques qui passent souvent inaperçus, citons le fait que 60 % des enfants sont abusés et 80 % des enfants vivant dans des familles où survient de la maltraitance sont témoins de celle-ci. On peut donc estimer de façon prudente que de deux à six enfants dans chaque salle de cours d'une école ont été témoins d'une forme de maltraitance à la maison au cours de l'année écoulée. Ces tristes événements s'accompagnent d'un risque d'effets psychologiques dévastateurs.

Les victimes de violence et les personnes qui en sont témoins éprouvent souvent des symptômes d'état de stress post-traumatique (ESPT), notamment de la peur, de l'anxiété, de l'irritabilité, de la difficulté à se concentrer, des souvenirs envahissants des scènes de maltraitance, des accès de colère et de l'hyperexcitation. Parfois, ces émotions s'accompagnent de douleurs inexplicables.

Souvent, les femmes et les filles qui ont été victimes ou témoins de violence physique ou sexuelle ont l'impression d'être dépourvues de moyens et incapables de changer la donne, d'exprimer les problèmes ou de trouver de l'aide. L'ACCP tient à rappeler à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens que le simple fait d'en parler peut aider. Les services de counseling et de psychothérapie offrent un contexte sûr et aidant pour parler de la situation, pour contribuer à l'amélioration de la sécurité, en élaborant un plan de protection et en orientant les personnes vers

les ressources communautaires appropriées, grâce à des interventions d'orientation, de défense des droits et de coordination.

« Rompre le silence qui entoure les menaces, la violence et la maltraitance, voilà un premier pas vers la guérison, ajoute M<sup>me</sup> Shepard. L'ACCP veut s'assurer que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes ont accès à du soutien efficace, qualifié et en temps voulu, afin de mettre un terme au cycle de la violence. Le dialogue confidentiel sur le phénomène de la violence comporte le traitement des souvenirs traumatisants dans un contexte sûr et favorable, l'accès à de l'aide sous forme de stratégies conçues pour surmonter les symptômes de traumatisme et la découverte de solutions de rechange à la violence. Les conseillers et psychothérapeutes qualifiés peuvent changer en mieux la vie des personnes éprouvées par les menaces, la violence, l'intimidation et le harcèlement, aussi bien en intervenant comme professionnels autonomes qu'en participant à des équipes de soutien et à titre d'agents orienteurs. »

L'ACCP encourage fortement toute personne qui subit des menaces, de la violence conjugale ou de la maltraitance, ou bien qui connaît quelqu'un qui a fait mention de problèmes de sécurité personnels, à rechercher de l'aide immédiate. Parlez-en à un ami de confiance, composez le 911 ou communiquez avec un centre de crise, la police ou un établissement de soins de santé de votre localité. Ne restez pas silencieux. Pour obtenir de l'aide thérapeutique, rendez-vous au [www.ccpa-accp.ca](http://www.ccpa-accp.ca), où vous pourrez trouver un Conseiller(ère) canadien certifié dans votre région. Les gens du public peuvent obtenir des renseignements clairs et fiables au sujet de la profession du counseling et de la psychothérapie en visitant le nouveau site grand public de l'ACCP <http://talkingcanhelp.ca/fr/>.

L'ACCP continue de se consacrer à l'amélioration de la profession du counseling et de la psychothérapie au Canada et plaide pour des soutiens accessibles, efficaces et professionnels en matière de santé mentale, surtout auprès des personnes les plus vulnérables ou opprimées. En tant qu'association nationale bilingue de conseillers et de psychothérapeutes de formation professionnelle engagés dans des professions d'aide, l'ACCP compte plus de 5 000 membres travaillant dans divers domaines, tels que l'éducation, le développement de l'emploi et des carrières, le travail social, les affaires, l'industrie, la santé mentale, la fonction publique, le gouvernement et la pratique privée.

« La violence faite aux femmes et aux filles nous touche tous, conclut M<sup>me</sup> Shepard. Aujourd'hui, nous nous souvenons des femmes qui sont mortes et nous invitons tous les Canadiens et les Canadiennes à se joindre à nous et à nous aider à intervenir sur la violence à l'endroit des femmes et des filles, afin de garantir la sécurité dans nos rues, dans nos maisons et dans nos collectivités. »

*L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) est une association nationale bilingue, qui offre aux conseillers et psychothérapeutes professionnels l'accès à des programmes de formation exclusifs, des possibilités de certification et de perfectionnement professionnel, ainsi qu'un contact direct avec des collègues professionnels et avec des groupes de spécialité. L'ACCP fait la promotion de la profession et de ses contributions à la santé mentale et au bien-être de tous les Canadiens. Pour en savoir*

*plus au sujet de la profession de counseling et de psychothérapie, veuillez visiter le [www.ccpa-accp.ca](http://www.ccpa-accp.ca) ou le [www.talkingcanhelp.ca/fr/](http://www.talkingcanhelp.ca/fr/).*

**Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :**

Alana Baker  
Bureau : (613) 233-8906  
Cell. : (613) 299-4017  
[ccpa@impactcanada.com](mailto:ccpa@impactcanada.com)